



Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala

L'année écoulée a encore été une année tumultueuse pour l'économie mondiale et le commerce mondial. Alors que nous commençons à entrevoir la fin de la pandémie de COVID-19, la communauté internationale a été mise à rude épreuve par une succession de crises, allant de l'inflation persistante aux chocs climatiques, en passant par l'insécurité alimentaire et les conflits civils et entre États. Malgré l'ombre jetée par les tensions géopolitiques croissantes, le commerce s'est révélé être un moteur de la résilience et de la reprise. En 2022, la valeur des échanges mondiaux de marchandises et de services a atteint le chiffre record de 3 140 milliards d'USD.

Néanmoins, le risque d'une fragmentation économique coûteuse est bien réel et de plus en plus marqué. Les économistes de l'OMC prévoient que le volume des échanges mondiaux de marchandises n'augmentera que de 1,7% en 2023, avant de remonter à 3,2% en 2024, sauf nouvelle surprise à la baisse.

La faible croissance du commerce reflète le ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB). Les chercheurs de la Banque mondiale estiment que le potentiel de croissance diminue tant dans les économies avancées que dans les économies en développement, et font valoir que l'un des facteurs responsables est le ralentissement lent mais



Il est essentiel que l'OMC s'appuie sur le succès de la CM12 pour continuer de s'acquitter de son mandat, qui consiste à utiliser le commerce comme un moyen de relever le niveau de vie, de créer de meilleurs emplois et de promouvoir le développement durable.

constant du commerce mondial par rapport à la production économique des 10 dernières années. Dans ce contexte de révision à la baisse des perspectives économiques des populations du monde entier, les arguments en faveur d'une coopération multilatérale dans le domaine du commerce pour lutter contre la fragmentation et stimuler la croissance et la productivité sont plus forts que jamais.

Cette coopération reste possible, comme nous avons pu le constater en juin 2022 lors de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12). L'ensemble de nos 164 Membres ont surmonté leurs désaccords sur les questions géopolitiques et de fond pour adopter une série de décisions ministérielles sur les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire, la réponse aux pandémies et le commerce électronique. Ils ont prouvé que le système commercial multilatéral pouvait contribuer de manière significative à répondre aux enjeux liés aux biens communs. Ils ont démontré que l'OMC est capable d'agir rapidement pour répondre à des problèmes urgents.

La CM12 a également été marquée par un engagement en faveur de la réforme de l'OMC, les Membres étant convenus de procéder à un examen complet des fonctions essentielles de l'Organisation pour faire en sorte que l'institution reste adaptée à son objectif. Les Ministres sont notamment convenus de

répondre aux préoccupations concernant le système de règlement des différends afin d'assurer la mise en place d'un mécanisme pleinement opérationnel d'ici à 2024.

Il est essentiel que l'OMC s'appuie sur le succès de la CM12 pour continuer de s'acquitter de son mandat, qui consiste à utiliser le commerce comme un moyen de relever le niveau de vie, de créer de meilleurs emplois et de promouvoir le développement durable.

Dès lors, il est crucial de veiller à ce que l'Accord sur les subventions à la pêche conclu à la CM12 entre en vigueur dès que possible, ce qui nécessite son acceptation formelle par les deux tiers des Membres. Cet accord historique – le premier accord de l'OMC à placer la durabilité environnementale au centre de ses préoccupations – contribuera à réduire les subventions préjudiciables qui sont estimées à 22 milliards d'USD par an. Il permettra également d'inverser la baisse des stocks de poissons marins qui met en péril à la fois la santé de nos océans et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs du monde entier. Il s'accompagne d'une assistance financière et technique destinée à aider les pays en développement et pays les moins avancés Membres à améliorer leurs capacités de gestion de la pêche et à mettre en œuvre les nouvelles disciplines.

L'Accord prévoit aussi une deuxième vague de négociations portant sur les questions relatives aux subventions à la pêche qui n'ont pas pu être résolues à la CM12, comme la question du soutien lié à la surpêche et à la surcapacité. La recherche de solutions à ces questions en suspens figure en bonne place à l'ordre du jour de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), qui se tiendra à Abou Dhabi en février 2024.

Dans la perspective de la CM13, les Membres discutent activement de la réforme institutionnelle, en se concentrant sur le mécanisme de règlement des différends ainsi que sur divers moyens d'améliorer l'efficacité des comités et processus existants. De grands groupes de Membres poursuivent leurs travaux visant à établir des règles communes dans des domaines centraux de l'économie mondiale du XXI^e siècle, comme le commerce électronique et la facilitation des investissements, et à faire avancer les discussions dans le cadre de diverses initiatives environnementales. Il est important de noter que les Membres cherchent aussi de nouvelles façons d'aborder des questions de longue date, comme celle de la réforme de l'agriculture, qui est une priorité essentielle pour de nombreuses économies développées et en développement et sur laquelle les négociations sont bloquées depuis bien trop longtemps.

La sécurité alimentaire reste un défi important, malgré les progrès considérables réalisés à la CM12, où les Ministres sont convenus de faciliter l'acheminement de l'aide alimentaire

d'urgence en exemptant des restrictions à l'exportation les achats effectués par le Programme alimentaire mondial au titre de l'aide humanitaire, et où ils se sont engagés à maintenir la circulation des denrées alimentaires à travers les frontières. Selon un rapport publié en mai 2023 par un réseau d'organismes des Nations Unies, d'organismes régionaux et d'organismes non gouvernementaux, 258 millions de personnes ont connu une insécurité alimentaire aiguë à un niveau de crise ou pire en 2022, contre 193 millions en 2021. En outre, des centaines de millions de personnes étaient frappées de sous-alimentation. L'OMC procède à un exercice très utile de suivi des restrictions à l'exportation des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des engrais; les prix élevés des denrées alimentaires et la volatilité du marché continuent de contribuer aux problèmes immédiats d'abordabilité, tandis que les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations sapent la production actuelle et laissent présager des problèmes d'approvisionnement liés au climat encore plus graves à l'avenir.

À la fin de l'année dernière, les Membres de l'OMC ont établi un programme de travail pour aider les économies vulnérables à améliorer leur résilience face à l'insécurité alimentaire. Ce programme découle lui aussi de ce dont les Membres sont convenus à la CM12. Il reste encore beaucoup à faire. Les Membres doivent trouver des moyens de sortir de l'impasse de longue date dans laquelle se trouvent les négociations sur l'agriculture, afin que les



L'intégration des économies et des communautés qui se trouvent en marge de l'économie mondiale, rendrait le commerce plus inclusif et encore plus résilient. Une OMC forte est indispensable pour mener à bien ce processus.

règles de l'OMC relatives au commerce des produits agricoles, qui datent pour la plupart des années 1990, soient réformées et mises à jour pour répondre plus efficacement aux besoins et aux défis mondiaux d'aujourd'hui et de demain en matière de sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne le changement climatique et la durabilité. La CM13 serait un tremplin idéal.

Comme il ressort clairement du présent rapport annuel, l'OMC a travaillé sans relâche dans beaucoup d'autres domaines pour maintenir le commerce ouvert et aider ses Membres à relever les défis mondiaux, qu'il s'agisse des conséquences économiques de la guerre en Ukraine, des effets persistants de la pandémie, des catastrophes naturelles ou du plus grand domaine d'intervention collective auquel est confrontée la planète, à savoir le changement climatique.

Nous avons choisi de consacrer l'édition de l'année dernière de notre publication phare – le Rapport sur le commerce mondial – au thème « Changement climatique et commerce international ». Ce rapport souligne les nombreuses façons dont le commerce peut aider, et aide déjà, les économies à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter au changement climatique. Le message clé que nous avons transmis à la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP27) qui s'est tenue à Charm el-Cheikh à la fin de 2022, est qu'en matière de changement climatique, le commerce fait partie de la solution bien plus qu'il ne fait partie du problème.

Le Rapport annuel de cette année décrit également comment, loin des gros titres, les Membres ont continué à utiliser les comités de l'OMC pour soulever des préoccupations commerciales et trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. En outre, le rapport donne un aperçu de notre travail continu visant à dispenser une formation aux

fonctionnaires gouvernementaux – plus de 5 500 en 2022 – en vue de les aider à mieux comprendre les règles de l'OMC afin qu'ils puissent aider leurs économies à tirer parti des possibilités économiques créées par le système commercial multilatéral.

Les chocs subis au cours des trois dernières années ont fait apparaître de réelles vulnérabilités dans le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales. Je reste toutefois convaincue que les problèmes les plus graves sont liés à une concentration excessive plutôt qu'au commerce lui-même. Cela signifie qu'on ne résoudra pas ces problèmes en fabriquant tout sur son territoire, ce qui créerait des vulnérabilités en soi, mais en encourageant l'intensification, la diversification et la déconcentration des chaînes d'approvisionnement. L'intégration des économies et des communautés qui se trouvent en marge de l'économie mondiale, rendrait le commerce plus inclusif et encore plus résilient. Une OMC forte est indispensable pour mener à bien ce processus que nous appelons « remondialisation ».

La CM13 sera l'occasion pour les Membres de l'OMC de montrer que la Conférence ministérielle de l'année dernière, au bord du lac Léman, n'était pas un miracle isolé. Nous pouvons et nous devons continuer de renforcer cette institution fondamentale et faire en sorte que la coopération multilatérale dans le domaine du commerce contribue à apporter des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les populations, les nations et les biens communs de l'humanité.

DRE . NGOZI OKONJO-IWEALA
DIRECTRICE GÉNÉRALE